FONDS INTERNATIONAL
D'INDEMNISATION POUR
LES DOMMAGES DUS
A LA POLLUTION PAR
LES HYDROCARBURES

ASSEMBLEE
16ème session
Point 15 de l'ordre du jour

Distr
RESTREINTE
FUND/A.16/12/Add.1
7 octobre 1993

Original: ANGLAIS

BUDGET POUR 1994

PERSONNEL SUPPLEMENTAIRE

Note de l'Administrateur

Introduction

1 Lorsqu'elle a examiné le projet de budget qui figure dans le document FUND/A.16/12, l'Assemblée a envisagé la nécessité de renforcer les ressources du Secrétariat du FIPOL en raison de l'alourdissement de la charge de travail dû à des sinistres récents et à l'augmentation du nombre des Etats Membres. Ce problème a été étudié sous divers angles. A l'issue des débats, l'Assemblée a conclu que la meilleure solution serait d'autoriser l'Administrateur à employer jusqu'à trois personnes supplémentaires sous réserve que le coût annuel de ces recrutements ne dépasse pas un montant spécifié. Il serait loisible à l'Administrateur d'utiliser les services des fonctionnaires supplémentaires et des fonctionnaires actuels selon la façon jugée la plus efficace.

2 L'Administrateur a été chargé de présenter à l'Assemblée, pour examen, une proposition concrète dans ce sens ainsi qu'une estimation de ses incidences financières. Cette proposition figure ci-dessous.

Proposition de l'Administrateur

3 Au cas où elle se prononcerait dans le sens indiqué ci-dessus, l'Administrateur suggérerait à l'Assemblée de l'autoriser à recruter jusqu'à trois personnes ayant les qualifications et l'expérience requises pour répondre aux besoins du FIPOL. Il examinerait également dans ce contexte la structure actuelle du Secrétariat de manière à veiller à ce que les qualifications et l'expérience des fonctionnaires en place, comme celles des nouveaux fonctionnaires, soient utilisées aussi efficacement que possible.

4 L'Administrateur a évalué les coûts liés au recrutement de ces nouveaux fonctionnaires. Il les a estimés pour 1994 de la manière indiquée ci-après, sur la base du recrutement de fonctionnaires dans diverses classes et catégories.

Traitements	106 090
Prestations et indemnités accordées au personnel	51 770
Recrutement	30 200
Mobilier et matériel de bureau	12 000
Loyer et charges	18 750
	218 810

5 Le projet de budget publié sous la cote FUND/A.16/12 prévoit des dépenses totales de £56 090 pour les services d'un administrateur pendant neuf mois. Le surcoût lié à la proposition de l'Administrateur par rapport au projet de budget précédent serait donc de £162 720 pour 1994.

6 Les calculs susmentionnés sont détaillés dans le tableau suivant:

	Dépenses effectives de 1992	Ouvertures de crédits pour 1992	Ouvertures de crédits pour 1993	Crédits demandés pour 1994
	£	£	£	£
Administrateur (SSG)	66 714	74 570	74 570	78 510
Juriste (D1)	51 567	57 630	55 240	59 490
Fonctionnaire des finances/du personnel (P4/P5)	39 532	42 350	43 700	52 790
Fonctionnaire des demandes d'indemnisation (P3/P4)	31 251	39 880	34 470	41 460
Secrétaire de l'Administrateur/Fonctionnaire d'administration (P1)	26 194	25 570	29 100	31 610
Commis secrétaire principal (G7)	18 798	20 520	22 260	23 000
Commis secrétaire principal (G7)	17 786	19 590	21 280	22 000
Commis secrétaire principal (G6)	16 488	17 520	19 030	20 000
Commis secrétaire (G4)	-			15 000
Messager/magasinier (G4)	15 057	16 410	17 740	18 000
Personnel temporaire	-	15 000	15 000	15 000
Congé dans les foyers	8 702	10 000	4 000	4 000
Cessation de service et recrutement	-	-	51 500	42 640
Prestations et indemnités accordées au personnel				
- Formation du personnel	2 496	5 000	5 000	5 000
- Cotisations du FIPOL au Fonds de prévoyance	52 619	58 240	59 760	72 820
- Indemnités pour frais d'études	13 665	11 600	18 000	11 250
- Sécurité sociale, assurance-maladie et assurance-accident	14 373	15 330	16 475	28 430
- Autres prestations et indemnités	7 193	11 790	13 075	20 320
	382 435	441 000	500 200	561 320

Coût du personnel supplémentaire

Trois fonctionnaires (traitements)	106 090
Recrutement	30 200
Prestations et indemnités accordées au personnel	
- Cotisations du FIPOL au Fonds de prévoyance	20 740
- Indemnité pour frais d'études	20 250
- Sécurité sociale, assurance-maladie et assurance-accident	5 030
- Autres prestations et indemnités	5 750
	188 060
	749 380

7 Le tableau figurant dans le projet de budget précédent comprenait une somme de £45 740 pour un poste d'administrateur, laquelle se ventilait comme suit: traitement (£30 800), cotisations au Fonds de prévoyance (£5 430), indemnité pour frais d'études (£6 750), sécurité sociale, assurance-maladie

et assurance-accident (£1 180) et autres prestations et indemnités (£1 580). Le tableau révisé tient compte des réductions correspondantes. Le projet de budget précédent comprenait aussi, dans le chapitre sur les services généraux, un loyer et des charges supplémentaires pour neuf mois ainsi que du mobilier et des machines de bureau pour un fonctionnaire supplémentaire (£10 350).

8 Compte tenu de ce qui précède, l'Administrateur a révisé le projet de budget figurant dans le document FUND/A.16/12. Ce projet révisé est reproduit à l'annexe du présent document.

9 En vertu du bail signé avec l'OMI, le FIPOL a la possibilité d'obtenir une salle de bureau supplémentaire. Or, un renforcement de ses effectifs nécessiterait un agrandissement de ses locaux. Il faudrait examiner cette question avec le Secrétaire général de l'OMI afin de trouver une solution qui soit acceptable à la fois pour l'OMI et pour le FIPOL.

Mesures que l'Assemblée est invitée à prendre

10 L'Assemblée est invitée à examiner le projet de budget des dépenses administratives du FIPOL pour 1994 en vue de l'adopter.

* * *

ANNEXE

PROJET DE BUDGET POUR 1994

ETAT DES DEPENSES	Dépenses effectives de 1992	Ouvertures de crédits pour 1992	Ouvertures de crédits pour 1993	Crédits demandés pour 1994
A SECRETARIAT	£	£	£	£
I Personnel				
a) Traitements	283 386	329 040	332 390	482 950
b) Cessation de service et recrutement	–	–	51 500	72 840
c) Prestations et indemnités accordées au personnel	90 347	101 960	112 310	189 590
d) Congés dans les foyers	8 702	10 000	4 000	4 000
	382 435	441 000	500 200	749 380
II Services généraux				
a) Location des bureaux (y compris services communs, services de sécurité et impôts locaux)	43 505	42 000	66 000	82 250
b) Machines de bureau, y compris frais d'entretien	12 280	15 000	13 000	21 000
c) Mobilier et autre matériel de bureau	6 653	8 000	2 000	7 500
d) Papeterie et fournitures de bureau	8 006	8 000	10 000	11 000
e) Communications (téléphone, télex, télécopie, envois par la poste)	14 421	15 000	18 000	22 000
f) Autres fournitures et services	17 305	14 000	18 000	21 000
g) Dépenses de représentation	5 981	7 000	9 000	11 000
h) Impression et publications	17 274	16 000	120 000	24 000
	125 425	125 000	256 000	199 750
III Réunions				
a) Session de l'Assemblée et sessions du Comité exécutif en automne	21 796	21 000	30 000	16 800
b) Réunions supplémentaires de l'Assemblée ou du Comité exécutif (3 sessions)	5 295	8 400	24 000	18 960
c) Groupe de travail intersessions (2 sessions)	–	–	–	12 640
	27 091	29 400	54 000	48 400

	Dépenses effectives de 1992	Ouvertures de crédits pour 1992	Ouvertures de crédits pour 1993	Crédits demandés pour 1994
IV Conférences et voyages	£	£	£	£
a) Conférences et séminaires	22 457	15 000	17 000	20 000
b) Missions	12 203	15 000	17 000	20 000
	34 660	30 000	34 000	40 000
V Dépenses accessoires				
a) Vérification extérieure des comptes	13 600	10 700	15 000	18 000
b) Montants versés à l'OMI au titre des services généraux	4 000	4 000	5 000	5 200
c) Honoraires d'experts-conseils	38 115	33 670	12 000	70 000
d) Montants versés à l'OMI au titre des services d'un traducteur	–	–	–	42 000
	55 715	48 370	32 000	135 200
TOTAL DES DEPENSES (CHAPITRES I – V)	625 326	673 770	876 200	1 172 730

B DEMANDES D'INDEMNISATION

(voir document FUND/A.16/14 – Calcul des contributions annuelles)

ETAT DES RECETTES – FONDS GENERAL	fonds effectivement accumulés au 31.12.92	prévisions budgétaires pour 1992	prévisions budgétaires pour 1993	prévisions budgétaires pour 1994
I Excédent reporté des exercices précédents	8 743 736	3 502 309	7 866 952	5 218 952
II Tout autre revenu		600 000	510 000	400 000
TOTAL DES RECETTES (TITRES I et II)		4 102 309	8 376 952	5 618 952